

CRITÈRES DE SÉLECTION DES DISTINCTIONS INDIVIDUELLES

CORPS DE CADETS 2972 MERCIER

Table des matières

TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU VERT	
TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU ROUGE	4
TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU ARGENT	5
TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU OR	6
TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU CADET-MAÎTRE	7
TROPHÉE RECRUE DE L'ANNÉE	8
TROPHÉE CAPT CLAUDE ROY CD - MEILLEUR SOUS-OFFICIER	9
TROPHÉE REJEAN HOULE - DU MEILLEUR ESPRIT SPORTIF (GARÇON ET FILLE)	10
TROPHÉE DU MEILLEUR CADET DU PELOTON DE PRÉCISION	11
TROPHÉE RÉAL ET CHARLOTTE COUTURIER - EFFICACITÉ EN MUSIQUE	12
TROPHÉE ALAIN DESJARDINS - MEILLEUR TIREUR DE L'UNITÉ	13
TROPHÉE CAPITAINE DANIEL MELANSON CD - DU MEILLEUR EN AVENTURIER	14
TROPHÉE DU CADET INSTRUCTEUR PAR EXCELLENCE	15
TROPHÉE CAPITAINE RÉJEAN MASSON - BIATHLON	16
TROPHÉE AMBASSADEUR	17
TROPHÉE MAJOR SERGE LEDUC CD - L'EFFICACITÉ PAR LA VOLONTÉ	18
MENTION DU COMMANDANT	19
MÉDAILLE LORD STRATHCONA	20
ANNEXE A	21
MÉDAILLE D'EXCELLENCE DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE	22
ANNEXE B	23
MÉDAILLE DE SERVICE ET BARETTE SUPPLÉMENTAIRE	24
TROPHÉE MEILLEUR PELOTON DE L'ANNÉE	25
CERTIFICAT D'ASSIDIJITÉ	26

TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU VERT

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- TAUX DE PARTICIPATION DE 80 % AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- RENDEMENT DISCIPLINAIRE EXEMPLAIRE;
- PROGRESSION CONSTANTE;
- A SU MAINTENIR DE BONNES RELATIONS AVEC SES PAIRS ;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- 1 POINT PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET OPTIONNELLES;
- 2 POINTS PAR NOMINATIONS DE CADETS DU MOIS;
- 4 POINTS RÉCIPIENDAIRE CADETS DU MOIS;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DE L'ÉTOILE VERTE

TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU ROUGE

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- TAUX DE PARTICIPATION DE 80 % AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- RENDEMENT DISCIPLINAIRE EXEMPLAIRE;
- PROGRESSION CONSTANTE;
- A SU MAINTENIR DE BONNE RELATION AVEC SES PAIRS;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- 1 POINT PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET OPTIONNELLES;
- 2 POINTS PAR NOMINATION DE CADETS DU MOIS;
- 4 POINTS RÉCIPIENDAIRE CADETS DU MOIS;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DE L'ÉTOILE ROUGE

TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU ARGENT

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- TAUX DE PARTICIPATION DE 80 % AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- RENDEMENT DISCIPLINAIRE EXEMPLAIRE;
- PROGRESSION CONSTANTE;
- A SU MAINTENIR DE BONNE RELATION AVEC SES PAIRS;
- A DÉMONTRÉ DE BONNES QUALITÉS DE CHEF;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- 1 POINT PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRE ET OPTIONNELLES;
- 2 POINTS PAR NOMINATION DE CADETS DU MOIS;
- 4 POINTS RÉCIPIENDAIRE CADETS DU MOIS;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- OREN 303, 308, 309, 322 ET 324 7 POINTS POUR AVOIR RÉUSSI EN ATTEIGNANT LA NORME DÉPASSÉE, 5 POINTS POUR L'AVOIR RÉUSSI SANS DIFFICULTÉ ET 3 POINTS POUR L'AVOIR RÉUSSI AVEC DIFFICULTÉ;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DE L'ÉTOILE ARGENT

TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU OR

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- TAUX DE PARTICIPATION DE 80 % AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- RENDEMENT DISCIPLINAIRE EXEMPLAIRE;
- PROGRESSION CONSTANTE;
- A SU MAINTENIR DE BONNE RELATION AVEC SES PAIRS;
- A DÉMONTRÉ DE BONNES QUALITÉS DE CHEF;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- 1 POINT PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRE ET OPTIONNELLES;
- 2 POINTS PAR NOMINATION DE CADETS DU MOIS;
- 4 POINTS RÉCIPIENDAIRE CADETS DU MOIS;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- OREN 403, 408, 409, 422, 424 ET 426 7 POINTS POUR AVOIR RÉUSSI EN ATTEIGNANT LA NORME DÉPASSÉE, 5 POINTS POUR L'AVOIR RÉUSSI SANS DIFFICULTÉ ET 3 POINTS POUR L'AVOIR RÉUSSI AVEC DIFFICULTÉ;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DE L'ÉTOILE OR

TROPHÉE D'EFFICACITÉ DU NIVEAU CADET-MAÎTRE

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- TAUX DE PARTICIPATION DE 80 % AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- RENDEMENT DISCIPLINAIRE EXEMPLAIRE;
- PROGRESSION CONSTANTE;
- A SU MAINTENIR DE BONNE RELATION AVEC SES PAIRS;
- A DÉMONTRÉ DE BONNE QUALITÉ DE CHEF;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- 1 POINT PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRE ET OPTIONNELLES;
- 2 POINTS PAR NOMINATION DE CADETS DU MOIS;
- 4 POINTS RÉCIPIENDAIRE CADETS DU MOIS;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- OREN 502, 503, 504 ET 509 7 POINTS POUR AVOIR RÉUSSI EN ATTEIGNANT LA NORME DÉPASSÉE,
 5 POINTS POUR L'AVOIR RÉUSSI SANS DIFFICULTÉ ET 3 POINTS POUR L'AVOIR RÉUSSI AVEC DIFFICULTÉ;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DU NIVEAU CADET-MAÎTRE

TROPHÉE RECRUE DE L'ANNÉE

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- TAUX DE PARTICIPATION DE 85 % AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- RENDEMENT DISCIPLINAIRE EXEMPLAIRE;
- PROGRESSION CONSTANTE;
- A SU MAINTENIR DE BONNE RELATION AVEC SES PAIRES;
- CADET À SA PREMIÈRE ANNÉE AU CORPS DE CADETS, MAIS IL N'A PAS NÉCESSAIREMENT LE GRADE DE CADET;

POINTAGE

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- 1 POINT PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRE ET OPTIONNELLES;
- 2 POINTS PAR NOMINATIONS DE CADETS DU MOIS;
- 4 POINTS RÉCIPIENDAIRE CADETS DU MOIS;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DE NIVEAU O.INSTRUCTION

TROPHÉE CAPT CLAUDE ROY CD - MEILLEUR SOUS-OFFICIER

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION :

- TAUX DE PARTICIPATION DE 85% AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES, COMPLÉMENTAIRES ET OPTIONNELLES;
- BONNE DISCIPLINE PERSONNELLE :

COMPORTEMENT
 RESPECT
 TENUE
 COOPÉRATION
 SÉRIEUX

- BON ESPRIT D'ÉQUIPE;
- ESPRIT D'INITIATIVE ;
- QUALITÉ DE CHEF;
- MAINTIEN ET/OU AUGMENTE SON EFFICACITÉ À L'UNITÉ ;
- A SU MAINTENIR DE BONNES RELATIONS AVEC LES AUTRES CADETS DE L'UNITÉ ;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS OBLIGATOIRES;
- 1 POINT PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRE ET OPTIONNELLES ;
- 2 POINTS PAR NOMINATION DE CADETS DU MOIS;
- 4 POINTS RÉCIPIENDAIRE CADETS DU MOIS;
- ÉVALUATION DU RENDEMENT DES CADETS-CADRES PAR LE OU LES SUPÉRIEURS IMMÉDIATS 1^{ER} = 7 POINTS, 2^{IÈME} = 5 POINTS, 3^{IÈME} = 3 POINTS
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

COMMANDANT, COMMANDANT-ADJOINT, O.INSTRUCTION ET COMMANDANT DE PELOTON

TROPHÉE REJEAN HOULE - DU MEILLEUR ESPRIT SPORTIF (GARÇON ET FILLE)

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- PRÉSENCE RÉGULIÈRE LORS DES ACTIVITÉS SPORTIVES AU CORPS DE CADETS ;
- EFFORT CONSTANT APPORTÉ TOUT AU LONG DES ACTIVITÉS SPORTIVES ;
- AVOIR ÉTÉ RÉCIPIENDAIRE DE L'ESPRIT SPORTIF DU MOIS ;
- AVOIR UNE ATTITUDE POSITIVE;
- AVOIR PARTICIPÉ AU TEST DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DES CADETS DE L'ARMÉE;

POINTAGE:

- POINTAGE ACCUMULÉ POUR L'ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE, ÉVALUÉ PAR LE OU LES RESPONSABLES DES SPORTS ;
- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS SPORTIVE ;
- 1 POINTS = PARTICIPATION AU NECPC, 3 POINTS = NECPC BRONZE, 5 POINTS = NECPC ARGENT, 7 POINTS = NECPC OR ET 9 POINTS = NECPC EXCELLENCE;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DES SPORTS

TROPHÉE DU MEILLEUR CADET DU PELOTON DE PRÉCISION

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- PRÉSENCE ASSIDUE ;
- DISCIPLINE PERSONNELLE;
- EFFICACITÉ ET RENDEMENT ;
- EFFORT ET AMÉLIORATION ;
- TENUE;
- ESPRIT DE GROUPE ET COOPÉRATION ;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX PRATIQUES ;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- POINTAGE ACCUMULÉ POUR L'ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE, ÉVALUÉ PAR LE OU LES RESPONSABLES DU PELOTON DE PRÉCISION ;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DU PELOTON DE PRÉCISION

TROPHÉE RÉAL ET CHARLOTTE COUTURIER - EFFICACITÉ EN MUSIQUE

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- TAUX DE PRÉSENCE DE 85% AU PRATIQUE ;
- MUSICIEN AYANT DÉMONTRÉ DE L'INTÉRET TANT PAR SA PRATIQUE PERSONNELLE QU'À L'UNITÉ ;
- PERSÉVÉRANCE À TRAVAILLER SON INSTRUMENT;
- DISCIPLINE PERSONNELLE;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX PRATIQUES;
- POINTAGE ACCUMULÉ POUR L'ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE, ÉVALUÉ PAR LE OU LES RESPONSABLES DE LA MUSIQUE ;
- QUALIFICATION MUSICALE NIVEAU ÉLÉMENTAIRE = 1 POINT, NIVEAU 1 = 3 POINTS, NIVEAU 2 = 5 POINTS, NIVEAU 3 = 7 POINTS, NIVEAU 4 = 9 POINTS ET NIVEAU 5 = 11 POINTS;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBALE;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DE LA MUSIQUE

TROPHÉE ALAIN DESJARDINS - MEILLEUR TIREUR DE L'UNITÉ

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- TAUX DE PRÉSENCE DE 85% AUX PRATIQUES ;
- CADET AYANT CONSERVÉ UNE MOYENNE SUPÉRIEURE À 80 % AU TIR DE PRÉCISION ;
- CADET AYANT CONSERVÉ UNE MOYENNE SUPÉRIEURE À 75 % AU TIR DE PRÉCISION;
- AVOIR DÉMONTRÉ DE LA MATURITÉ ET DE L'ENTHOUSIASME LORS DES EXERCICES DE TIR;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX PRATIQUE;
- POINTAGE ACCUMULÉ POUR L'ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE, ÉVALUÉ PAR LE OU LES RESPONSABLES DU TIR ;
- MEILLEUR MOYENNE DE TIR 1ER = 7 POINTS, 2^{èME} = 5 POINTS ET 3^{ÈME} = 3 POINTS ;
- QUALIFICATION DE TIR TIREUR D'ÉLITE = 1 POINT, TIREUR D'ÉLITE PREMIÈRE CLASSE = 3 POINTS, TIREUR EXPERT = 5 POINTS ET TIREUR ÉMÉRITE = 7 POINTS ;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DU TIR

TROPHÉE CAPITAINE DANIEL MELANSON CD - DU MEILLEUR EN AVENTURIER

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- EFFORT CONSTANT APPORTRÉ TOUT AU LONG DES ACTIVITÉS D'AVENTURE ;
- ATTITUDE POSITIVE EN ACTIVITÉ D'AVENTURE ;
- PRÉSENCE LORS D'EXPÉDITIONS OBLIGATOIRES ;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS D'AVENTURES;
- 1 POINTS PARTICIPATION AU COMPÉTITION D'AVENTURES;
- POINTAGE ACCUMULÉ POUR L'ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE, ÉVALUÉ PAR LE OU LES RESPONSABLES DE L'AVENTURIER;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBALE;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

O.INSTRUCTION RESPONSABLE DE NIVEAU

TROPHÉE DU CADET INSTRUCTEUR PAR EXCELLENCE

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- PRÉSENCE RÉGULIÈRE LORS DES ACTIVITÉS OBLIGATOIRES ;
- CONTROLE DE LA CLASSE;
- TENUE DEVANT LE GROUPE ;
- PLANIFICATION DES COURS ET AIDE VISUELLE ;
- DYNAMISME;
- MOTIVIATION PERSONNELLE;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX PRÉSENCES OBLIGATOIRE;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- NORME DÉPASSÉE = 6 POINTS, RÉALISÉE SANS DIFFICULTÉ = 4 POINTS, RÉALISÉE AVEC DIFFICULTÉ = 2, POINTS NON RÉALISÉE = 0 POINTS SEULEMENT LES 2 MEILLEURS ÉVALUATIONS SONT CONSIDÉRÉ
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBALE;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

O.INSTRUCTION RESPONSABLE DE NIVEAU

TROPHÉE CAPITAINE RÉJEAN MASSON - BIATHLON

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- PRÉSENCE RÉGULIÈRE LORS DES PRATIQUE ;
- EFFORT LORS DES PRATIQUES;
- VOLONTÉ DE S'AMÉLIORER;
- ESPRIT DE CORPS;
- ATTITUDE POSITIVE ;
- RÉSULTATS EN COMPÉTITION ;

POINTAGE:

- 2 POINTS PAR PRÉSENCE AUX PRATIQUES;
- POINTAGE ACCUMULÉ POUR L'ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE, ÉVALUÉ PAR LE OU LES RESPONSABLES DU BIATHLON ;
- 5 POINTS BONNE ACTION;
- -1 POINT PAR RETARD ADMINISTRATIF;
- -1 POINT PAR RAPPORT DE PERTE;
- - 5 POINTS POUR AVERTISSEMENT VERBAL;
- -10 POINTS AVERTISSEMENT ÉCRIT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE OU LES RESPONSABLES DU BIATHLON

TROPHÉE AMBASSADEUR

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- REMIS À UN CADET QUI A TRÈS BIEN REPRÉSENTÉ LA MUNICIPALITÉ, LA RÉGION, LA PROVINCE DE PAR SON IMPLICATION EN TANT QUE CADET DU CORPS DE CADETS 2972 MERCIER ;
- DOIT ÊTRE RECOMMANDÉ PAR SON SUPÉRIEUR ;
- DOIT ÊTRE APPUYÉ PAR 2 AUTRES PERSONNES;
- NE DOIT PAS AVOIR DE RAPPORT VERBAL OU ÉCRIT ;

N.B. CE TROPHÉE S'ACCOMPAGNE D'UN CERTIFICAT.

SÉLECTIONNÉ PAR:

CMDT

TROPHÉE MAJOR SERGE LEDUC CD - L'EFFICACITÉ PAR LA VOLONTÉ

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- TROPHÉE REMIS 1 FOIS PAR TERME DE COMMANDEMENT ;
- REMIS À UN CADET QUI S'EST DISTINGUÉ PARTICULIÈREMENT PAR SON IMPLICATION, SON SENS DES RESPONSABILITÉS ET SA GRANDE PARTICIPATION. SA TENUE EST TOUJOURS EXEMPLAIRE ET IL EST UN EXEMPLE POUR SES PAIRS;
- CE TROPHÉE PEUT ÊTRE REMIS AUSSI À UN MEMBRE DU COMITÉ DE SOUTIEN OU À UN MEMBBRE DU PERSONNEL POUR LES MÊMES RAISONS ;
- À LA RIGUEUR, CE TROPHÉE POURRAIT ÊTRE REMIS À UNE PERSONNE N'AYANT PAS DE LIEN DIRECT AVEC L'UNITÉ MAIS QUI A PERMIS AU CC2972 MERCIER DE PROGRESSER BEAUCOUP;

N.B. CE TROPHÉE S'ACCOMPAGNE D'UN CERTIFICAT.

SÉLECTIONNÉ PAR:

COMMANDANT

MENTION DU COMMANDANT

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- REMIS À UN CADET, UN MEMBRE DU COMITÉ DE SOUTIEN OU À UN MEMBRE DU PERSONNEL QUI A OFFERT UN RENDEMENT SUPÉRIEUR EN DEHORS DES ATTENTES ET DES TÂCHES NORMALEMENT MISE EN LUI DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE SES TÂCHES AU SEIN DU CC2972 MERCIER;
- DOIT ÊTRE RECOMMANDÉ PAR SON SUPÉRIEUR ;
- DOIT ÊTRE APPUYÉ PAR 2 AUTRES PERSONNES ;
- NE DOIT PAS AVOIR DE RAPPORT VERBAL OU ÉCRIT ;

N.B. CE TROPHÉE S'ACCOMPAGNE D'UN CERTIFICAT

SÉLECTIONNÉ PAR:

CMDT

MÉDAILLE LORD STRATHCONA

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- LE RÉCIPIENDAIRE DOIT POSSÉDER UNE PARFAITE CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS DU MOUVEMENT DES CADETS;
- AVOIR UN HAUT NIVEAU DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ;
- ÊTRE QUALIFIÉ NIVEAU ARGENT;
- AVOIR RENCONTRÉ TOUTES LES EXIGENCES DU PROGRAMME D'INSTRUCTION OBLIGATOIRE DU CORPS DE CADETS ET AVOIR ASSISTÉ À UN MINIMUM DE 75 % DES ACTIVITÉS OBLIGATOIRE DE L'ANNÉE DE MISE EN NOMINATION;
- AVOIR RENCONTRÉ TOUTES LES EXIGENCES DU PROGRAMME D'INSTRUCTION FACULTATIF DU CORPS DE CADETS ET AVOIR ASSISTÉ À UN MINIMUM DE 50 % DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE DE MISE EN NOMINATION;
- AVOIR COMPLÉTÉ 3 ANS DANS LES CADETS;
- ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN CADET EXEMPLAIRES PAR SES PAIRS ET SES SUPÉRIEURS;
- PASSER AVEC SUCCÈS LES ÉTAPES DU COMITÉ DE SÉLECTION DES MÉDAILLES;

POINTAGE:

VOIR ANNEXE A;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE COMITÉ DE SÉLECTION DES MÉDAILLES :

- o 3 MEMBRES DU PERSONNEL DU CORPS DE CADETS;
- 1 MEMBRES DU COMITÉ DE SOUTIEN;
- O 1 MEMBRE INDÉPENDANT DE LA COMMUNAUTÉ;

ANNEXE A

		AININE	<u>- / L / / / </u>			
	GF	RILLE D'ÉVALUATION	IS –ÉTUDE DU DOSSI	ER		
SANS OBJET	FAIBLE	SOUS LA MOYENNE	DANS LA MOYENNE	AU-DESSUS DE LA MOYENNE	EXEPTIONNEL	
0	1	2	3	4	5	
CONNAISSANCE GÉNÉRAL DU PROGRAMME DES CADETS						
N'A PAS FAIT D'EXAMEN	A OBTENU UNE NOTE	A OBTENU UNE NOTE	A OBTENU UNE NOTE	A OBTENU UNE NOTE	A OBTENU UNE NOTE DE	
	MOINS DE 60%	ENTRE 60% ET 69%	ENTRE 70% ET 84%	ENTRE 85% ET 94%	PLUS DE 95%	
			DITION PHYSIQUE			
N'A PAS PARTICIPER À	A OBTENUE UN	A OBTENUE UN	A OBTENUE UN	A OBTENUE UN	A OBTENUE UN	
UNE ÉVALUATION DE NECPC	RÉSULTAT DE NECPC PARTICIPATION	RÉSULTAT DE NECPC BRONZE	RÉSULTAT DE NECPC ARGENT	RÉSULTAT DE NECPC OR	RÉSULTAT DE NECPC EXCELLENCE	
			TÉ UN MINIMUM DE 3	ANS DANS LES CADETS		
NE RENCONTRE PAS CE	NIVEAU ANGENT OUT	LOS ET AVOIR COMPLE		ANS DANS LLS CADETS		
CRITÈRE			RENCONTRE CE CRITÈRE			
	UTES LES EXIGENCES I	OU PROGRAMMES D'IN	ISTRUCTION OBLIGATO	DIRE ET A UNE PARTICI	PATION DE 75%	
		MINIMUM AUX ACT	IVITÉS OBLIGATOIRE			
	I		TVITES OBLIGATIONE			
A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	
MOINS DE 75%	ENTRE 75% ET 79%	ENTRE 80% ET 84%	ENTRE 85% ET 89%	ENTRE 90% ET 94%	PLUS DE 95%	
RENCONTRE TOUTES	S LES EXIGENCES DU PE	ROGRAMMES D'INSTRU	JCTION FACULTATIF ET	A UNE PARTICIPATIO	N DE 50% MINIMUM	
		AUX ACTIVITÉ	S FALCUTATIF			
A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	
MOINS DE 50%	ENTRE 50% ET 59%	ENTRE 60% ET 69%	ENTRE 70% ET 79%	ENTRE 80% ET 89%	ENTRE 90% ET 100%	
	DÉCORA [*]	TIONS ET DISTINCTION	S RÉGIONALES OU NAT	TIONALES		
				TROIS DISTINCTIONS	TROIS DISTINCTIONS	
				DÉCERNÉES OU PLUS, ET	DÉCERNÉES OU PLUS, ET	
AUCUNE DISTINCTION	UNE DISTINCTION	DEUX DISTINCTION	TROIS DISTINCTION	CE, AVEC DISTINCTION	CE, AVEC DISTINCTION DANS AU MOINS DEUX	
DÉCERNÉE	DÉCERNÉE	DÉCERNÉE	DÉCERNÉE	DANS AU MOINS UN CAS	CAS (MÉDAILLE,	
				(MÉDAILLE, MENTION	MENTION ÉLOGIEUSE,	
				ÉLOGIEUSE, ETC)	ETC)	
	DISTING	TIONS DÉCERNÉES AU	NIVEAU DU CORPS DE	CADETS		
ALICUME DICTINICTION	AU MOINS 1	AU MOINS 2	AU MOINS 3	AU MOINS 4	AU MOINS 5	
AUCUNE DISTINCTION DÉCERNÉE AU NIVEAU	DISTINCTION DÉCERNÉE	DISTINCTION DÉCERNÉE	DISTINCTION DÉCERNÉE	DISTINCTION DÉCERNÉE	DISTINCTION DÉCERNÉE	
DU CORPS DE CADETS	AU NIVEAU DU CORPS DE	AU NIVEAU DU CORPS DE	AU NIVEAU DU CORPS DE	AU NIVEAU DU CORPS DE	AU NIVEAU DU CORPS DE	
DEPLIIS SON ARRIVÉE	CADETS DEPUIS SON	CADETS DEPUIS SON	CADETS DEPUIS SON	CADETS DEPUIS SON	CADETS DEPUIS SON	
DEPUIS SON ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES	ARRIVÉE DANS LES	ARRIVÉE DANS LES	ARRIVÉE DANS LES	ARRIVÉE DANS LES	
	ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES CADETS		
DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES CADETS OU NÉGATIVES DANS	ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES	
DANS LES CADETS TROIS NOTES NÉGATIVES	ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES CADETS OU NÉGATIVES DANS AUCUNE NOTE	ARRIVÉE DANS LES CADETS	ARRIVÉE DANS LES	
DANS LES CADETS TROIS NOTES NÉGATIVES OU PLUS DANS LE	ARRIVÉE DANS LES CADETS NOTES DISC	ARRIVÉE DANS LES CADETS CIPLINAIRES POSITIVES	ARRIVÉE DANS LES CADETS OU NÉGATIVES DANS AUCUNE NOTE DISPLINAIRE POSITIVE OU	ARRIVÉE DANS LES CADETS LE DOSSIER	ARRIVÉE DANS LES CADETS	
DANS LES CADETS TROIS NOTES NÉGATIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER	ARRIVÉE DANS LES CADETS NOTES DISC DEUX NOTES NÉGATIVES	ARRIVÉE DANS LES CADETS CIPLINAIRES POSITIVES UNE NOTE NÉGATIVE	ARRIVÉE DANS LES CADETS OU NÉGATIVES DANS AUCUNE NOTE DISPLINAIRE POSITIVE OU NÉGATIVE DANS LE	ARRIVÉE DANS LES CADETS LE DOSSIER AU MOINS UNE NOTE	ARRIVÉE DANS LES CADETS DEUX NOTES POSTIVES	
DANS LES CADETS TROIS NOTES NÉGATIVES OU PLUS DANS LE	ARRIVÉE DANS LES CADETS NOTES DISC DEUX NOTES NÉGATIVES DANS LE DOSSIER (- 2 POINTS)	ARRIVÉE DANS LES CADETS CIPLINAIRES POSITIVES UNE NOTE NÉGATIVE DANS LE DOSSIER (- 1 POINTS)	ARRIVÉE DANS LES CADETS OU NÉGATIVES DANS AUCUNE NOTE DISPLINAIRE POSITIVE OU NÉGATIVE DANS LE DOSSIER	ARRIVÉE DANS LES CADETS LE DOSSIER AU MOINS UNE NOTE POSTIVE DANS LE DOSSIER	ARRIVÉE DANS LES CADETS DEUX NOTES POSTIVES OU PLUS DANS LE	
TROIS NOTES NÉGATIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER (- 3 POINTS)	ARRIVÉE DANS LES CADETS NOTES DISC DEUX NOTES NÉGATIVES DANS LE DOSSIER (- 2 POINTS) ÊTRI	ARRIVÉE DANS LES CADETS CIPLINAIRES POSITIVES UNE NOTE NÉGATIVE DANS LE DOSSIER (- 1 POINTS) E RECONNU COMME U	ARRIVÉE DANS LES CADETS OU NÉGATIVES DANS AUCUNE NOTE DISPLINAIRE POSITIVE OU NÉGATIVE DANS LE DOSSIER N MODÈLE PAR SES PA	ARRIVÉE DANS LES CADETS LE DOSSIER AU MOINS UNE NOTE POSTIVE DANS LE DOSSIER JIRES	ARRIVÉE DANS LES CADETS DEUX NOTES POSTIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER	
DANS LES CADETS TROIS NOTES NÉGATIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER	ARRIVÉE DANS LES CADETS NOTES DISC DEUX NOTES NÉGATIVES DANS LE DOSSIER (- 2 POINTS)	ARRIVÉE DANS LES CADETS CIPLINAIRES POSITIVES UNE NOTE NÉGATIVE DANS LE DOSSIER (- 1 POINTS)	ARRIVÉE DANS LES CADETS OU NÉGATIVES DANS AUCUNE NOTE DISPLINAIRE POSITIVE OU NÉGATIVE DANS LE DOSSIER	ARRIVÉE DANS LES CADETS LE DOSSIER AU MOINS UNE NOTE POSTIVE DANS LE DOSSIER	ARRIVÉE DANS LES CADETS DEUX NOTES POSTIVES OU PLUS DANS LE	
TROIS NOTES NÉGATIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER (-3 POINTS) AVOIR OBTENU MOINS	ARRIVÉE DANS LES CADETS NOTES DISC DEUX NOTES NÉGATIVES DANS LE DOSSIER (- 2 POINTS) ÊTRI AVOIR OBTENU ENTRE 10% ET 25% DES VOTES	ARRIVÉE DANS LES CADETS CIPLINAIRES POSITIVES UNE NOTE NÉGATIVE DANS LE DOSSIER (- 1 POINTS) E RECONNU COMME U AVOIR OBTENU ENTRE 26% ET 40% DES VOTES	ARRIVÉE DANS LES CADETS OU NÉGATIVES DANS AUCUNE NOTE DISPLINAIRE POSITIVE OU NÉGATIVE DANS LE DOSSIER N MODÈLE PAR SES PA AVOIR OBTENU ENTRE	ARRIVÉE DANS LES CADETS LE DOSSIER AU MOINS UNE NOTE POSTIVE DANS LE DOSSIER JIRES AVOIR OBTENU ENTRE 56% ET 70% DES VOTES	ARRIVÉE DANS LES CADETS DEUX NOTES POSTIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER AVOIR OBTENU PLUS DE	
TROIS NOTES NÉGATIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER (-3 POINTS) AVOIR OBTENU MOINS	ARRIVÉE DANS LES CADETS NOTES DISC DEUX NOTES NÉGATIVES DANS LE DOSSIER (- 2 POINTS) ÊTRI AVOIR OBTENU ENTRE 10% ET 25% DES VOTES	ARRIVÉE DANS LES CADETS CIPLINAIRES POSITIVES UNE NOTE NÉGATIVE DANS LE DOSSIER (- 1 POINTS) E RECONNU COMME U AVOIR OBTENU ENTRE 26% ET 40% DES VOTES	ARRIVÉE DANS LES CADETS OU NÉGATIVES DANS AUCUNE NOTE DISPLINAIRE POSITIVE OU NÉGATIVE DANS LE DOSSIER N MODÈLE PAR SES PA AVOIR OBTENU ENTRE 41% ET 55% DES VOTES	ARRIVÉE DANS LES CADETS LE DOSSIER AU MOINS UNE NOTE POSTIVE DANS LE DOSSIER JIRES AVOIR OBTENU ENTRE 56% ET 70% DES VOTES	ARRIVÉE DANS LES CADETS DEUX NOTES POSTIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER AVOIR OBTENU PLUS DE	

GRILLE D'ÉVALUATIONS – SECTION 5 RÉPONSE AUX QUESTIONS					
SANS OBJET	FAIBLE	SOUS LA MOYENNE	DANS LA MOYENNE	AU-DESSUS DE LA	EXEPTIONNEL
0	1	2	2	MOYENNE 4	5
N'a pas répondu	N'a pas répondu correctement à la question, ou a tenté de deviner la réponse	A répondu correctement à la question avec quelques hésitations ou manque de cohérence ou de certains détails	A répondu correctement à la question de façon claire et concise	A répondu correctement à la question de façon claire et concise; la réflexion est cohérente avec la question	A répondu correctement à la question avec confiance et de façon claire et concise; la réflexion est cohérente avec la question et, le cas échéant, dénote un esprit d'équipe ou d'unité plutôt qu'une attitude égocentrique

MÉDAILLE D'EXCELLENCE DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- LE RÉCIPIENDAIRE DOIT POSSÉDER UNE PARFAITE CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS DU MOUVEMENT DES CADETS;
- AVOIR PARTICIPÉ À UN MINIMUM DE 3 ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES EN PLUS DE CELLES ORGANISÉES PAR LE CORPS DE CADETS;
- AVOIR RENCONTRÉ TOUTES LES EXIGENCES DU PROGRAMME D'INSTRUCTION OBLIGATOIRE DU CORPS DE CADETS ET AVOIR ASSISTÉ À UN MINIMUM DE 75 % DES ACTIVITÉS OBLIGATOIRE DE L'ANNÉE DE MISE EN NOMINATION;
- AVOIR RENCONTRÉ TOUTES LES EXIGENCES DU PROGRAMME D'INSTRUCTION FACULTATIF DU CORPS DE CADETS ET AVOIR ASSISTÉ À UN MINIMUM DE 50 % DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE DE MISE EN NOMINATION;
- ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN CADET EXEMPLAIRES PAR SES PAIRS:
- LES CADETS DEVRONT ÉCRIRE UNE LETTRE EN EXPLIQUANT COMMENT ILS ONT REHAUSSÉS LE STANDARD DU CORPS DE CADETS EN ABORDANT LES SUJETS SUJVANTS :
 - O SA COOPÉRATION AVEC SES PAIRS ET SUBORDONNÉS :
 - SA CAMARADERIE;
 - L'ENCOURAGEMENT À LA BIENVEILLANCE ET AU BON MORAL AU SEIN DU CORPS DE CADETS;
 - O LA FORMATION DE L'IDENTITÉ DU GROUPE ET DE LA ;
 - O SON APPUI ET L'AIDE APPORTÉ AUX AUTRES MEMBRES DU CORPS DE CADETS;
 - O SON IMPLICATION AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE;
- PASSER AVEC SUCCÈS LES ÉTAPES DU COMITÉ DE SÉLECTION DES MÉDAILLES;

POINTAGE:

VOIR ANNEXE B;

SÉLECTIONNÉ PAR:

LE COMITÉ DE SÉLECTION DES MÉDAILLES :

- o 3 MEMBRES DU PERSONNEL DU CORPS DE CADETS;
- 1 MEMBRES DU COMITÉ DE SOUTIEN:
- 1 MEMBRE INDÉPENDANT DE LA COMMUNAUTÉ;

ANNEXE B

			<u> </u>			
		ILLE D'ÉVALUATION				
SANS OBJET	FAIBLE	SOUS LA MOYENNE	DANS LA MOYENNE	AU-DESSUS DE LA MOYENNE	EXEPTIONNEL	
0	1	2	3	4	5	
CONNAISSANCE GÉNÉRAL DU PROGRAMME DES CADETS						
NIA DAG FAIT DIEVALATA	A OBTENU UNE NOTE	A OBTENU UNE NOTE DE				
N'A PAS FAIT D'EXAMEN	MOINS DE 60%	ENTRE 60% ET 69%	ENTRE 70% ET 84%	ENTRE 85% ET 94%	PLUS DE 95%	
	A PARTIC	IPÉ À UN MINIMUM DI	E 3 ACTIVITÉ COMMUN	NAUTAIRE		
A FAIT MOINS QUE 3 ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	A FAIT 3 ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	A FAIT 4 ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	A FAIT 5 ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	A FAIT 6 ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	A FAIT PLUS QUE 6 ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	
	AVOIR REHAU	SSER LES STANDARDS	DU CORPS DE CADETS	(VOIR LETTRE)		
NE RENCONTRE AUCUN CRITÈRE	RENCONTRE 1 CRITÈRE	RENCONTRE 2 CRITÈRES	RENCONTRE 3 CRITÈRES	RENCONTRE 4 CRITÈRES	RENCONTRE 5 CRITÈRES ET PLUS	
RENCONTRE TO	UTES LES EXIGENCES D	DU PROGRAMMES D'IN	ISTRUCTION OBLIGATO	DIRE ET A UNE PARTICI	PATION DE 75%	
		MINIMUM AUX ACT	IVITÉS OBLIGATOIRE			
A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	
MOINS DE 75%	ENTRE 75% ET 79%	ENTRE 80% ET 84%	ENTRE 85% ET 89%	ENTRE 90% ET 94%	PLUS DE 95%	
RENCONTRE TOUTES	LES EXIGENCES DU PE	ROGRAMMES D'INSTRU	JCTION FACULTATIF ET	A UNE PARTICIPATION	N DE 50% MINIMUM	
		AUX ACTIVITÉ	S FALCUTATIF			
A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	A UN TAUX DE PRÉSENCE	
MOINS DE 50%	ENTRE 50% ET 59%	ENTRE 60% ET 69%	ENTRE 70% ET 79%	ENTRE 80% ET 89%	ENTRE 90% ET 100%	
	DECORA	TIONS ET DISTINCTION	S REGIONALES OU NA	IONALES	T ====================================	
AUCUNE AUTRE DISTINCTION DÉCERNÉE	UNE AUTRE DISTINCTION DÉCERNÉE	DEUX AUTRES DISTINCTION DÉCERNÉE	AU MOINS TROIS AUTRES DISTINCTION DÉCERNÉE	TROIS AUTRES DISTINCTIONS DÉCERNÉES OU PLUS, ET CE, AVEC DISTINCTION DANS AU MOINS UN CAS (MÉDAILLE, MENTION ÉLOGIEUSE, ETC)	TROIS AUTRES DISTINCTIONS DÉCERNÉES OU PLUS, ET CE, AVEC DISTINCTION DANS AU MOINS DEUX CAS (MÉDAILLE, MENTION ÉLOGIEUSE, ETC)	
	DISTING	TIONS DÉCERNÉES AU	NIVEAU DU CORPS DE	CADETS		
AUCUNE DISTINCTION DÉCERNÉE AU NIVEAU DU CORPS DE CADETS DEPUIS SON ARRIVÉE DANS LES CADETS	AU MOINS 1 DISTINCTION DÉCERNÉE AU NIVEAU DU CORPS DE CADETS DEPUIS SON ARRIVÉE DANS LES CADETS	AU MOINS 2 DISTINCTION DÉCERNÉE AU NIVEAU DU CORPS DE CADETS DEPUIS SON ARRIVÉE DANS LES CADETS	AU MOINS 3 DISTINCTION DÉCERNÉE AU NIVEAU DU CORPS DE CADETS DEPUIS SON ARRIVÉE DANS LES CADETS	AU MOINS 4 DISTINCTION DÉCERNÉE AU NIVEAU DU CORPS DE CADETS DEPUIS SON ARRIVÉE DANS LES CADETS	AU MOINS 5 DISTINCTION DÉCERNÉE AU NIVEAU DU CORPS DE CADETS DEPUIS SON ARRIVÉE DANS LES CADETS	
NOTES DISCIPLINAIRES PERTINENTES POSITIVES OU NÉGATIVES DANS LE DOSSIER						
TROIS NOTES NÉGATIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER (- 3 POINTS)	DEUX NOTES NÉGATIVES DANS LE DOSSIER (- 2 POINTS)	UNE NOTE NÉGATIVE DANS LE DOSSIER (- 1 POINTS)	AUCUNE NOTE DISPLINAIRE POSITIVE OU NÉGATIVE DANS LE DOSSIER	AU MOINS UNE NOTE POSTIVE DANS LE DOSSIER	DEUX NOTES POSTIVES OU PLUS DANS LE DOSSIER	
	ÊTRI	RECONNU COMME U		IRES		
AVOIR OBTENU MOINS	AVOIR OBTENU ENTRE	AVOIR OBTENU ENTRE	AVOIR OBTENU ENTRE	AVOIR OBTENU ENTRE	AVOIR OBTENU PLUS DE	
10% DES VOTES	10% ET 25% DES VOTES	26% ET 40% DES VOTES	41% ET 55% DES VOTES	56% ET 70% DES VOTES	70% DES VOTES	
	AVOI	R OBTENU LA RECOMN	MANDATION DU PERSO	NNEL		
N'A OBTENU AUCUN VOTE	A OBTENU 1 VOTE	A OBTENU 2 VOTE	A OBTENU 3 VOTE	A OBTENU 4 VOTE	A OBTENU PLUS DE 4 VOTE	

GRILLE D'ÉVALUATIONS – SECTION 5 RÉPONSE AUX QUESTIONS					
SANS OBJET	FAIBLE	SOUS LA MOYENNE	DANS LA MOYENNE	AU-DESSUS DE LA	EXEPTIONNEL
				MOYENNE	
0	1	2	3	4	5
N'a pas répondu	N'a pas répondu correctement à la question, ou a tenté de deviner la réponse	A répondu correctement à la question avec quelques hésitations ou manque de cohérence ou de certains détails	A répondu correctement à la question de façon claire et concise	A répondu correctement à la question de façon claire et concise; la réflexion est cohérente avec la question	A répondu correctement à la question avec confiance et de façon claire et concise; la réflexion est cohérente avec la question et, le cas échéant, dénote un esprit d'équipe ou d'unité plutôt qu'une attitude égocentrique

MÉDAILLE DE SERVICE ET BARETTE SUPPLÉMENTAIRE

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

MÉDAILLE :

- AVOIR COMPLÉTÉ, AVEC SUCCÈS 4 ANNÉES DE LOYAUX;
- NE PAS AVOIR COMMIS D'INFRACTION SÉRIEUSE;
- AVOIR LA RECOMMANDATION DU COMMANDANT;

BARETTE SUPLÉMMENTAIRE:

- AVOIR COMPLÉTÉ, AVEC SUCCÈS, 1 ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE;
- NE PAS AVOIR COMMIS D'INFRACTION SÉRIEUSE;
- AVOIR LA RECOMMANDATION DU COMMANDANT;

SÉLECTIONNÉ PAR:

COMMANDANT PRÉSIDENT(E) DU COMITÉ DE SOUTIEN

TROPHÉE MEILLEUR PELOTON DE L'ANNÉE

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- AVOIR GAGNÉ PELOTON DU MOIS ;
- EFFICACITÉ GÉNÉRALE ;

SÉLECTIONNÉ PAR

COMMANDANT
COMMANDANT-ADJOINT

CERTIFICAT D'ASSIDUITÉ

CONDITIONS PRÉALABLES À LA SÉLECTION:

- CERTIFICAT D'ASSIDUITÉ PLATINE : UN TAUX DE PRÉSENCE DE PLUS 91 % AUX ACTIVITÉS DU CORPS DE CADETS ;
- CERTIFICAT D'ASSIDUITÉ OR : UN TAUX DE PRÉSENCE ENTRE 81 % ET 90 % AUX ACTIVITÉS DU CORPS DE CADETS ;
- CERTIFICAT D'ASSIDUITÉ ARGENT : UN TAUX DE PRÉSENCE ENTRE 71 % ET 80 % AUX ACTIVITÉS DU CORPS DE CADETS ;
- CERTIFICAT D'ASSIDUITÉ BRONZE : UN TAUX DE PRÉSENCE ENTRE 60 % ET 70 % AUX ACTIVITÉS DU CORPS DE CADETS ;

SÉLECTIONNÉ PAR:

COMMADANT-ADJOINT